

**Portant validation du devis de la société CITEOS pour des travaux de pose de bornes escamotables rue de l'Union**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis l'entreprise CITEOS pour la réalisation de travaux de pose de bornes escamotables rue de l'Union ;

Vu le devis de la société CITEOS en date du 14/10/2025 pour les travaux de pose de bornes escamotables rue de l'Union ;  
Considérant que la proposition de la société CITEOS est économiquement la plus avantageuse ;

**DECIDE :**

De valider le devis de la société CITEOS pour les travaux de pose de bornes escamotables rue de l'Union d'un montant de **19 045,00 € HT**.

signé électroniquement le 15/10/2025,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

